

Politique associative

Image et objectifs

La centrale, composée d'organes centraux et d'un secrétariat, les ligues cantonales et leurs services d'intervenants, ainsi que les associations de patients forment ensemble la Ligue suisse contre le rhumatisme.

A travers sa collaboration avec les organisations médicales, notamment la Société suisse de rhumatologie (SSR), et les professions de la santé, la Ligue suisse contre le rhumatisme constitue la plate-forme du domaine de la rhumatologie.

Organisation faîtière, la Ligue suisse contre le rhumatisme poursuit ses objectifs en assumant des tâches de direction, de coordination et de représentation dans dix principaux domaines d'activité:

- l'information
- la formation, la formation post-diplôme et post-graduée, et la formation permanente
- la prévention
- le travail social¹
- le soutien aux professionnels de la santé
- le développement de l'entraide
- les diverses thérapies
- la défense des intérêts des personnes atteintes d'une maladie rhumatismale
- la politique (sanitaire, sociale et en faveur des personnes handicapées) et le lobbying
- le soutien à la recherche sur les maladies rhumatismales

Membres

La Ligue suisse contre le rhumatisme est composée de la centrale (organes centraux et secrétariat), des ligues cantonales et de leurs services d'intervenants ainsi que des associations de patients. Elle peut avoir sur le national des catégories de membres suivants.

¹ Cf. Ligue suisse contre le rhumatisme: plan directeur travail social au sein des ligues contre le rhumatisme, 2. mai 1997

- les organisations de prestataires et les professions de la santé
- les institutions et autres organismes spécialisés
- diverses sociétés

Prestations

L'individu est au centre des préoccupations de la Ligue suisse contre le rhumatisme. Il doit pouvoir accéder facilement à des prestations adaptées à ses besoins.

Les principaux domaines d'activité et l'offre de prestations de la Ligue suisse contre le rhumatisme se développent sur trois niveaux: personnes atteintes, professionnels de la santé, population en général.

Les prestations proposées aux personnes atteintes d'une maladie rhumatismale consistent à:

- les informer
- leur offrir des moyens de prévention secondaire et tertiaire
- les conseiller et les accompagner, ainsi que leurs proches
- encourager, développer et distribuer des moyens auxiliaires
- offrir un conseil juridique basé sur une collaboration étroite avec la Fédération suisse de l'intégration des handicapés (FSIH)
- encourager le recours à l'entraide
- soutenir l'information, la communication et les échanges entre les personnes atteintes

les prestations proposées aux professionnels de la santé consistent à:

- soutenir dans leur rôle et leur travail les ligues cantonales et leurs services d'intervenants ainsi que les organismes de patients
- mettre sur pied des cours de formation, formation post-graduée et formation permanente
- soutenir la recherche sur les maladies rhumatismales
- encourager la collaboration pluridisciplinaire
- viser et garantir la qualité

les prestations proposées à l'ensemble de la population consistent à:

- informer
- mettre en place des mesures de prévention primaire
- défendre les intérêts des personnes concernées

Gestion et organisation

La Ligue suisse contre le rhumatisme est basée sur une structure fédéraliste. Les organes centraux, le secrétariat général, les ligues cantonales, qui disposent d'une autonomie juridique, leurs services d'intervenants, ainsi que les organismes de patients, qui disposent eux aussi de leur propre autonomie juridique, collaborent en poursuivant les mêmes buts avec la même efficacité. La répartition des tâches, des compétences et des responsabilités est harmonisée en conséquence.

Les organes centraux et le secrétariat général conviennent de programmes d'activités en collaboration avec les ligues cantonales et leurs services d'intervenants et avec les organismes de patients. Les actions et décisions communes font partie intégrante de la politique de la Ligue suisse contre le rhumatisme.

Pour son travail, la Ligue suisse contre le rhumatisme s'appuie sur une structure efficace intégrant des personnes salariées et bénévoles ainsi que des personnes actives à titre honorifique. Elle encourage une collaboration constructive au plan national et cantonal.

L'occupation des postes au sein des organes centraux exige des compétences professionnelles, une motivation et de la disponibilité. La Ligue suisse contre le rhumatisme veille par ailleurs à ce que les médecins, les professionnels de la santé, les organismes de patients, les régions linguistiques et les personnes des deux sexes soient représentés de façon harmonieuse.

Finances

La Ligue suisse contre le rhumatisme est financée par:

- les dons individuels et collectifs, le parrainage et les legs
- les revenus des prestations
- les rétributions des pouvoirs publics pour la réalisation des mandats de prestation, les subventions
- les cotisations

La Ligue suisse contre le rhumatisme garantit l'utilisation rationnelle des moyens à disposition et la transparence financière. Elle oriente ses actions en se référant aux directives du ZEWO (Bureau suisse de renseignements pour œuvres de bienfaisance).

Collaboration

La Ligue suisse contre le rhumatisme collabore au plan national avec plusieurs partenaires, à savoir:

les pouvoirs publics:

- l'Office fédéral de la santé publique (OFSP)
- l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS)

les organismes sociaux:

- la Conférence des organisations faïtières privées (DOK)
- Pro Senectute
- la Conférence suisse des ligues de la santé (GELIKO)
- la Fédération suisse de l'intégration des handicapés (FSIH)
- la Fédération suisse de consultation en moyens auxiliaires pour personnes handicapées et âgées (FSCMA)
- l'Association suisse PRO INFIRMIS

les organisations médicales:

- la Société suisse de rhumatologie (SSR)
- La société de médecine physique et réadaptation (SSMPR)
- les universités et les hautes écoles spécialisées.

La Ligue suisse contre le rhumatisme est membre de la Ligue européenne contre le rhumatisme (EULAR).